

Québec, le 16 mai 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 21 avril 2016 était déposé à l'Assemblée nationale, par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, M^{me} Manon Massé, l'extrait d'une pétition signée par 1395 personnes demandant au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de donner assez d'argent aux groupes d'alphabétisation populaire pour qu'ils continuent leur travail.

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur reconnaît la contribution des organismes d'action communautaire autonome d'alphabétisation comme en témoigne le soutien à la mission globale qu'ils reçoivent dans le cadre du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE) depuis la création du programme en 2003-2004. De plus, avant la création du PACTE, la majorité de ces organismes étaient soutenus par d'autres programmes de soutien financier du Ministère.

Ainsi, le budget global du PACTE, soit 18,3 M\$, sera reconduit pour l'année 2016-2017, dont 17,55 M\$ pour le soutien financier à la mission globale, ce qui permettra notamment aux organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation de poursuivre leurs activités.

En effet, notons que sur les 183 organismes communautaires soutenus dans le cadre du PACTE, 128 sont des organismes d'alphabétisation populaire.

...2

Dans ce contexte, le budget dédié au soutien à la mission globale des organismes d'alphabétisation dans le cadre du PACTE est de 12,8 M\$ en 2015-2016.

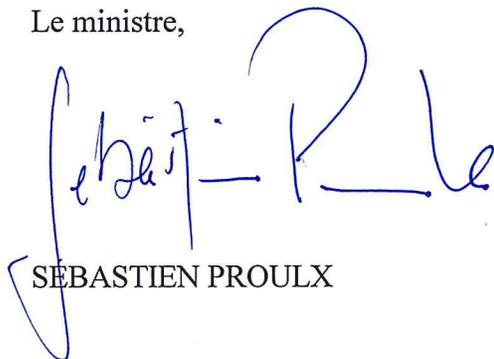
De plus, toujours en 2015-2016, le Ministère a accordé 531 000 \$, dans le cadre de l'Opération projets, à 26 organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation.

En outre, l'enveloppe du PACTE a été augmentée, pour l'année 2015-2016, de 965 714 \$. Ainsi, les 111 organismes d'action communautaire autonome en alphabétisation admissibles à une bonification de leur soutien financier ont reçu une subvention non récurrente afin de leur donner un coup de pouce dans la réalisation de leurs activités. Ces organismes se sont partagé un montant de 662 913 \$.

Le maintien du soutien aux organismes communautaires au cours des dernières décennies, ainsi que la récente bonification non récurrente de près de 1 M\$ de l'enveloppe du PACTE, témoigne de l'importance qu'accorde le gouvernement aux organismes communautaires comme partenaires incontournables pour relever, entre autres, les défis liés à l'alphabétisation.

Veillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



SÉBASTIEN PROULX